

11 mars 2024

Financement des entreprises – France • Janvier 2024

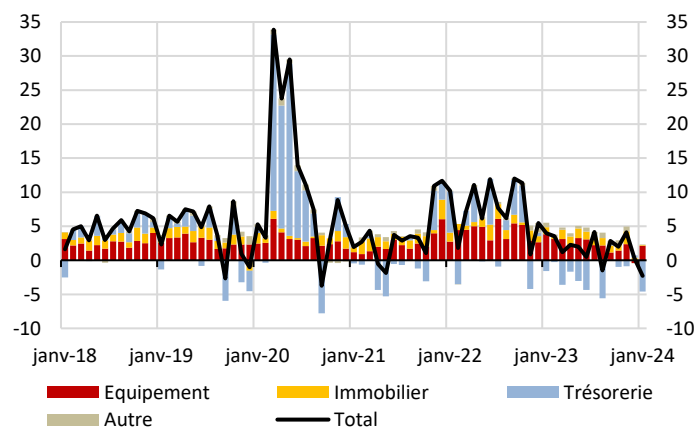
Le crédit bancaire aux SNF évolue de façon différenciée suivant le type d'entreprise ou l'objet du crédit mais reste globalement en hausse sur un an

- Les crédits à l'investissement aux sociétés non financières (SNF) continuent de progresser à un rythme soutenu (taux de croissance de l'encours de +4,1 % en glissement annuel, après +4,4 % en décembre 2023), portés notamment par la composante équipement (+4,5 % en janvier après 4,8 % en décembre). À l'inverse l'encours de crédits de trésorerie poursuit sa contraction (-7,4 % après -6,2 % en décembre) compte tenu de remboursements qui excèdent toujours la production de nouveaux crédits. Au total, la croissance des encours de crédits bancaires aux SNF est de plus de 17 milliards, soit +1,3 %, sur un an en janvier 2024.
- En janvier 2024, le taux d'intérêt des nouveaux crédits aux SNF diminue un peu pour atteindre 4,73 % (après 4,80 % en décembre 2023).
- Le financement sous forme de titres de dette des SNF se modère en janvier (+0,7 % sur un an, après +1,5 % en décembre) et son coût (toutes maturités confondues) augmente un peu (3,47 %, après 3,34 % en décembre), tout en restant inférieur au coût moyen de l'endettement bancaire.

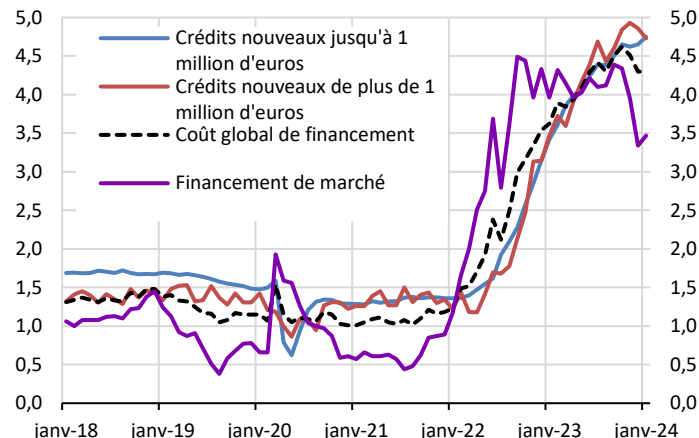
1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en % (données non cvs) ^W

	janv-24			Taux de croissance brut sur un an			Coût moyen (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	nov-23	déc-23	janv-24	nov-23	déc-23	janv-24
Financement des SNF	2 044,8	21,8		2,1	1,8	1,1	4,51	4,30	4,30
Financement par crédit bancaire	1 344,7	17,2	309,5	2,5	1,9	1,3	4,80	4,80	4,73
Investissement	958,4			4,8	4,4	4,1			
Équipement	601,7			5,4	4,8	4,5			
Immobilier	356,6			4,0	3,8	3,5			
Trésorerie	313,2			-6,4	-6,2	-7,4			
Autres	73,1			15,5	8,2	6,4			
Crédits <= 1 million €			113,1				4,62	4,65	4,75
Crédits > 1 million €			196,4				4,93	4,86	4,73
Financement de marché	700,1	4,6		1,5	1,5	0,7	3,95	3,34	3,47

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût (toutes maturités confondues) par source de financements (en %) ^W



-1-

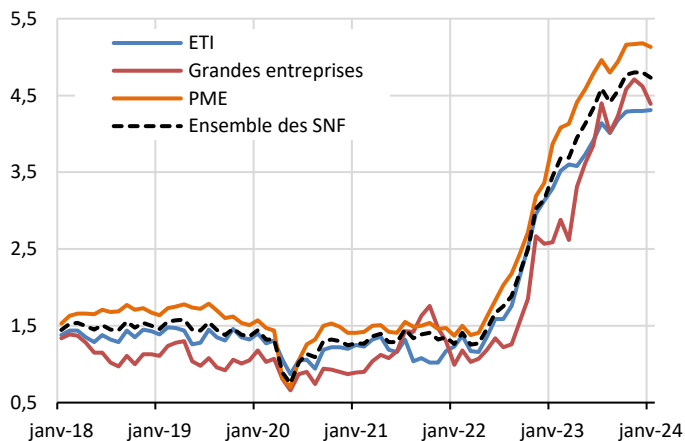
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- En janvier 2024, la croissance du crédit ralentit pour toutes les tailles d'entreprises : +1,4 % pour les PME (après +1,8 % en décembre), +1,7 % pour les ETI (après +2,3 %) et -3,8 % pour les GE (après -1,7 %). La dynamique des encours des GE est notamment portée par le désendettement d'un grand groupe.
- Au sein des PME, les crédits aux seules microentreprises croissent en revanche sur un an (+7,1 %).

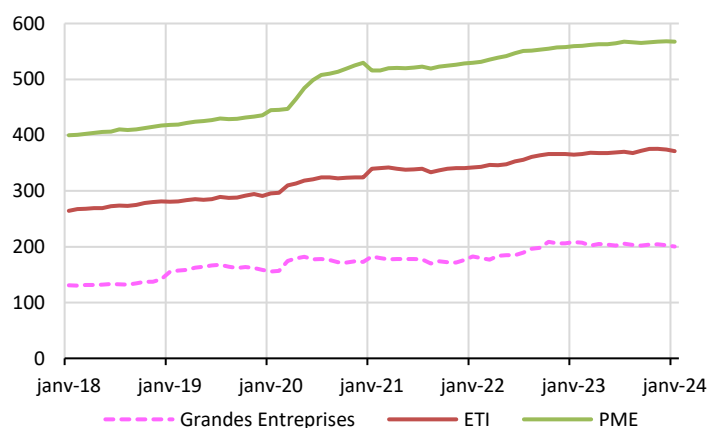
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	janv-24	nov-23	déc-23	janv-24	nov-23	déc-23	janv-24
Total SNF	1 344,7	2,5	1,9	1,3	4,80	4,80	4,73
dont:							
- PME	567,4	1,9	1,8	1,4	5,17	5,18	5,13
- ETI	371,1	2,5	2,3	1,7	4,30	4,30	4,31
- Grandes entreprises	200,5	-0,7	-1,7	-3,8	4,71	4,62	4,39

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt (toutes maturités confondues) par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+9,5 %), pour les activités immobilières (+4,3 %) et l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,6 %). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-5,6 %) et le secteur hébergement-restauration (-2,4 %).
- Par rapport à son niveau de janvier 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-4,0 %), mais il croît pour le sous-secteur de la promotion immobilière (+5,0 %).

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
		janv-24	déc-23		janv-24	déc-23
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	64,7	4,5	3,6	73,4	3,1	1,8
Toutes industries (BE)	166,1	-4,3	-5,6	262,3	-4,0	-3,4
- dont industrie manufacturière (C)	118,9	-3,3	-5,3	186,0	-4,2	-4,0
Construction (FZ)	73,1	-3,7	-4,0	107,9	-5,4	-6,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	182,8	-1,2	-2,7	250,2	-4,7	-5,4
Transports et entreposage (H)	62,6	1,4	1,2	79,2	1,2	1,7
Hébergement et restauration (I)	50,8	-2,0	-2,4	55,7	-1,6	-2,3
Information et communication (JZ)	32,5	2,7	-0,8	53,3	-3,7	-5,4
Activités immobilières (LZ) (*)	532,8	4,7	4,3	585,3	3,8	3,8
Conseils et services aux entreprises (MN)	99,9	9,7	9,5	127,5	10,0	9,6
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	61,5	0,1	-0,5	70,3	-2,1	-0,5
Holdings	23,6	15,9	13,5	28,2	12,9	7,1

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

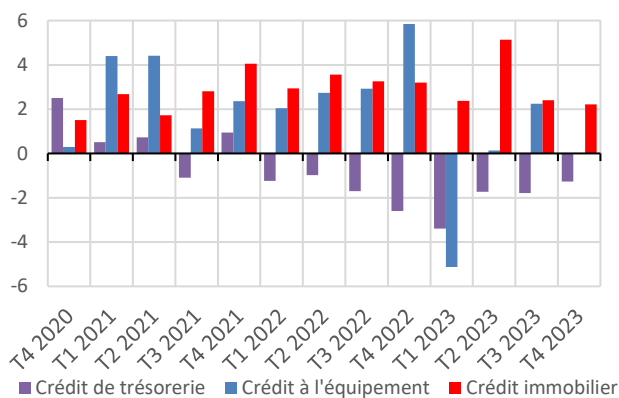
4 - Complément trimestriel : Financement des TPE (1) ^W

Crédits aux TPE : répartition par type de crédits ^W

	Encours (en milliards d'euros)	Taux de croissance annuels	
		T4 2023	T4 2023
		T3 2023	T4 2023
Total crédits	357,5	1,9	0,3
Crédits de trésorerie, affacturage inclus	30,6	-22,6	-21,2
Crédits à l'équipement	162,4	1,9	-1,7
Crédits immobilier	164,6	8,8	8,0

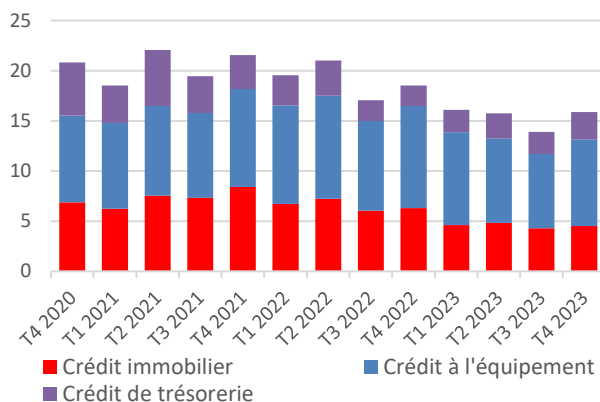


Variation d'encours des crédits aux TPE



Flux trimestriels bruts de crédits (production) aux TPE

(en % du flux nouveau hors découverts)



Compléments

Dans ce complément trimestriel, les très petites entreprises (TPE) sont caractérisées par les critères de la loi LME de 2008 - entreprises occupant moins de 20 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 10 millions d'euros - ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 10 millions d'euros.

Les très petites entreprises, qui incluent les microentreprises, font partie des petites et moyennes entreprises (PME).

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communiqu-e-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur les taux de crédit aux entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info.